



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires européennes

Question écrite n° 89455

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé des affaires européennes sur le bilan qu'il dresse de son entretien le 1er septembre 2015 avec M. Ales Cantarutti, secrétaire d'État slovène au développement économique.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé des affaires européennes dresse un bilan positif de son entretien avec M. Ales Cantarutti, secrétaire d'Etat slovène au développement économique, qui a essentiellement porté sur les opportunités d'affaires en Slovénie, liées à la fois au processus de privatisations en cours et aux nombreux projets d'infrastructures à l'étude dans le pays. M. Cantarutti ayant confirmé que le gouvernement slovène cherchait à attirer des investisseurs étrangers dans le cadre d'une stratégie nationale de privatisation qui serait définie d'ici la fin de l'année, le secrétaire d'Etat a pu souligner l'intérêt de nombreuses entreprises françaises pour répondre aux besoins slovènes notamment en matière d'infrastructures routières, portuaires et ferroviaires. Les secteurs de l'énergie et de l'hôtellerie présentaient également des perspectives intéressantes pour des investisseurs français au savoir-faire mondialement reconnu. Enfin, le secrétaire d'Etat a rappelé l'expertise de la France en matière de privatisations et a invité les autorités slovènes à se rendre à Paris pour y nouer des contacts avec l'Agence des participations de l'Etat ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs économiques susceptibles de leur apporter une vision stratégique en matière de développement économique.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89455

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7325

Réponse publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9599